



Mardi, 21 avril 2009

Votre journal au format PDF

Flux RSS

ACCUEIL

LOCALES

INFO

MAGAZINES

ANNONCES

VIDÉO

ABONNEMENTS

BOUTIQUE

TEMPS FORTS

RÉGION

FRANCE ET MONDE

SPORTS

CULTURE

FORUM

COURRIER SE

ENVIRONNEMENT DANS LE BASSIN DE LA CHIERS

## UNE PROTECTION TRANSFRONTALIÈRE DU PATRIMOINE NATUREL



Damien Aumaître, chargé de mission pour le Conservatoire des sites lorrains estime qu'une coopération transfrontalière permettra de mettre en valeur de nombreux sites d'intérêt biologique majeur, comme la Côte d'Urbul à Charency-Verzin.

**Le Conservatoire des sites lorrains et Natagora, association belge de protection de la nature ont décidé d'unir leurs efforts pour protéger le patrimoine naturel du bassin de la Chiers. Plusieurs actions sont programmées de part et d'autre de la frontière, notamment sur la Côte d'Urbul à Charency-Verzin.**

Le promeneur qui se balade dans les bois de Charency-Verzin ne peut rester insensible au spectacle que peut lui offrir la nature. Au milieu des arbres, en haut d'un chemin de terre, se dresse de façon majestueuse une colline nommée La Côte d'Urbul. Pelouse calcaire, cette réserve de 9 hectares a la particularité de receler une quantité de plantes, comme de l'origan, du thym, de superbes orchidées et des espèces animales diversifiées. Et lorsque se pointent les premiers rayons du soleil, le badaud pourrait même se croire en Provence, de nombreux pins conférant une note méditerranéenne à ce décor.

### Les espèces inventoriées

« L'objectif est de constituer un certain nombre d'espaces naturels pour construire un réseau, explique Damien Aumaître, chargé de mission pour le Conservatoire des sites lorrains. Ce projet mené sur trois ans, permettra de procéder à un inventaire des espèces de chaque côté de la frontière. » Et notamment d'appréhender les différences qui peuvent persister entre les deux pays. « On peut voir que certaines espèces existent en France alors qu'on ne les trouve plus en Belgique, à seulement quelques kilomètres de là. Cela est souvent dû aux différences de politiques menées dans chaque pays », indique Damien Aumaître.

Ainsi, des recensements seront opérés sur la côte d'Urbul, comme sur d'autres sites gérés par le Conservatoire des sites lorrains concernant des espèces comme la reinette verte, les crapauds ou encore les tritons... « L'exemple est révélateur avec les chauves-souris. Nous avons de grosses colonies en France et plus du tout en Belgique. Ces actions nous permettront d'élaborer des plans d'actions pour la conservation de certaines espèces. Nous raisonnerons en faisant abstraction de la frontière. »

D'autres étapes permettront de restaurer des prairies, de planter des haies, des vergers, de creuser des mares... Il sera également question de protéger des sites d'intérêt biologique majeur par acquisition et de mettre en place des outils d'information et de valorisation du patrimoine comme la création de sentiers de découverte.

S. N.

Publié le 16/04/2009